

Rapport sur les orientations budgétaires 2025

conseil municipal du 19 décembre 2024

Contenu du rapport sur les orientations budgétaires 2025

Deux mois maximum avant le vote du budget, les collectivités territoriales doivent tenir **un débat d'orientation budgétaire (DOB)**, sans caractère décisionnel.

Ce débat s'appuie sur un rapport d'orientation budgétaire (ROB - articles L2312-1, D2312-3 du CGCT) qui contient :

- **Les orientations budgétaires 2025** (évolution des dépenses/recettes, fiscalité..)
- **Les engagements pluriannuels**
- **La gestion de la dette**

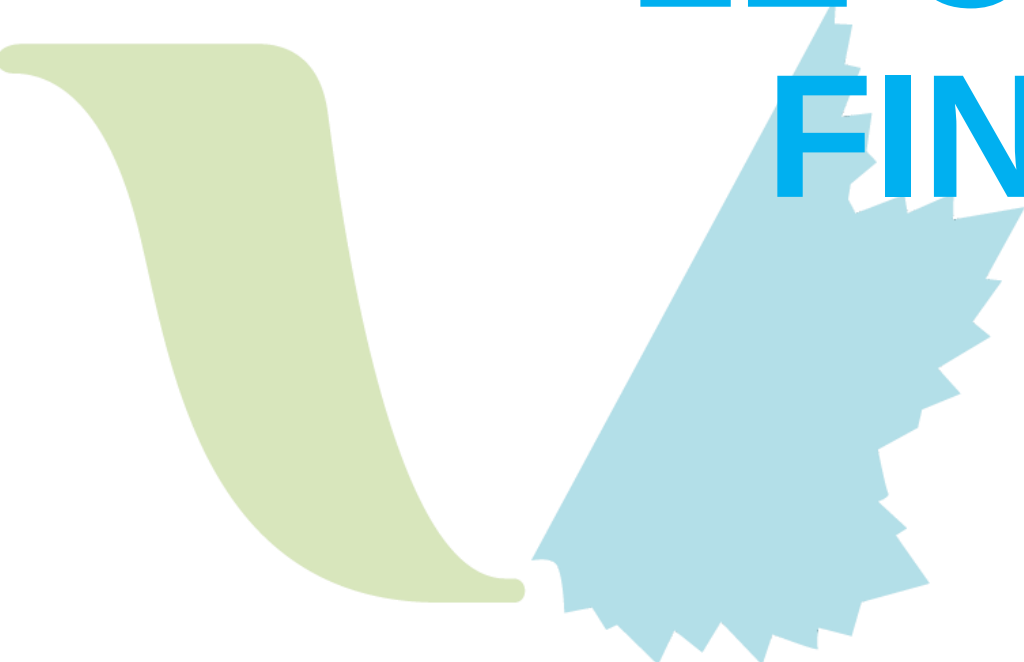
LE CONTEXTE FINANCIER

1. Le contexte macro-économique
2. Le contexte national
3. Le contexte local
4. Le contexte valletais

BUDGET 2025 : LES ORIENTATIONS

1. Vue synthétique du budget depuis 2014
2. La section de fonctionnement
3. La section d'investissement

LE CONTEXTE FINANCIER



Une activité mondiale relativement résiliente

Selon l'OCDE, en 2024, la croissance mondiale reste résiliente et l'inflation a continué de diminuer. Pour 2025, cette dynamique devrait se poursuivre. La croissance mondiale devrait ainsi se stabiliser à 3,2 % en 2025. L'OCDE propose des pistes aux pouvoirs publics : **baisse des taux directeurs** par les banques centrales en conservant une orientation prudente des politiques monétaires, **assurer la viabilité de la dette et reconstituer des marges de manœuvres budgétaires** en limitant la croissance des dépenses et en augmentant les recettes,

➤ La croissance

	2024		2025	
	OCDE	PLF	OCDE	PLF
France	+1,1 %	+1,1%	+1,2 %	+1,1%
Zone €	+0,7 %	/	+1,3 %	/

renforcer les réformes favorables à la concurrence pour rehausser le PIB /hab. La Banque de France s'inscrit dans ces recommandations puis qu'en octobre 2024, elle a décidé d'abaisser ses taux directeurs de 25 points de base. Les résultats de l'enquête de conjoncture d'octobre montrent que l'activité poursuivrait sa **hausse modérée dans l'industrie**, resterait **ralentie dans les services** et **évoluerait peu dans le bâtiment**, en lien avec le bas niveau des carnets de commandes dans le gros œuvre. Le **retour à la normale en matière de fixation des prix de vente se confirme**.

Le Haut Conseil des Finances publiques estime quant à lui que la **prévision de croissance du Gouvernement est « un peu élevée »**. En effet, le scénario gouvernemental retenu se traduit par un repli de la demande publique et des mesures de hausse des prélèvements obligatoires. Or, pour compenser cet impact restrictif, le gouvernement se base sur des hypothèses trop optimistes concernant le commerce mondial, l'investissement des entreprises et la baisse du taux d'épargne des ménages.

➤ L'inflation

Banque de France	2024	2025	2026
Evolution IPCH*	+2,5%	+2,2%	+1,9%

*Indice des prix à la consommation harmonisé

La Banque de France annonce qu'elle conservera les taux directeurs à un niveau restrictif aussi longtemps que nécessaire pour atteindre l'objectif poursuivi qui est de revenir au plus tôt à une inflation de +2%. .

A noter, selon les derniers chiffres disponibles, **l'indice de prix des dépenses communales** est fort et progresse beaucoup plus rapidement (+7,7 % au 1^{er} semestre 2023 sur un an) que l'inflation supportée par les ménages (+5,8%). A noter, sur la période 2015-2022, l'indice de prix des dépenses communales a augmenté en moyenne de 2,1 % par an, tandis que l'inflation hors tabac évolue en moyenne de 1,5 % par an.

➤ Les taux d'intérêts (hypothèses)

PLF 2025	2024	2025
Taux courts (BTF 3 mois)	3,25%	3,00%
Taux longs (OAT à 10 ans)	3,30%	3,60%

Après une baisse prononcée fin 2023 dans le sillage de la hausse du risque de récession en zone euro, les taux d'emprunt à long terme ont augmenté pendant l'année 2024 eu égard à la résilience de l'économie européenne. Les taux d'emprunt à court terme ont diminué suite aux deux premières baisses de taux directeurs de la BCE. Le scénario 2025 prévoit ainsi un maintien voir une remontée des **taux longs** et une baisse des **taux courts**.

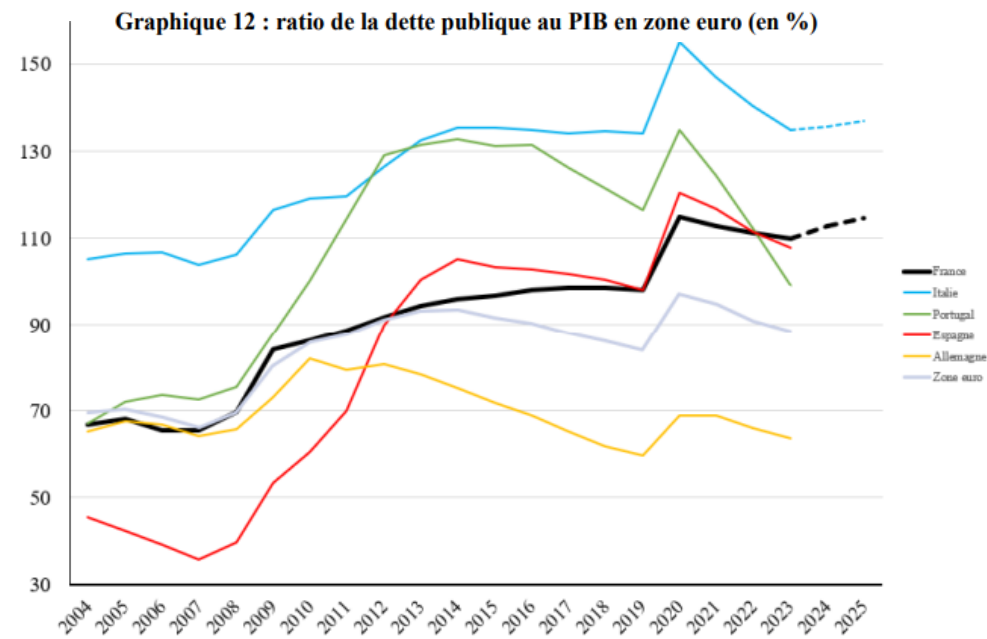
2. PLF 2025 : un scénario jugé fragile par le Haut Conseil des finances publiques

Le scénario du Gouvernement prévoit **un déficit public** effectif de 6,1 points de PIB en 2024, après 5,5 points en 2023, **qui s'améliorerait à 5,0 points en 2025. Cette dernière prévision est considérée comme « fragile »** par le Haut conseil car « elle suppose la mise en œuvre d'un montant important de mesures de freinage de la dépense et des hausses d'impôts, pour la plupart peu documentées, et dont l'adoption est plus incertaine qu'à l'accoutumée ». Le risque est ainsi élevé que cette prévision soit dépassée.

Tableau 5 : décomposition du solde public présenté par le Gouvernement

En points de PIB	PLF pour 2025 (oct. 2024)			LPFP (décembre 2023)		
	2023	2024	2025	2023	2024	2025
Solde public (1)	-5,5	-6,1	-5,0*	-4,9	-4,4	-3,7
Composante conjoncturelle (2)	-0,3	-0,4	-0,4	-0,7	-0,6	-0,4
Mesures ponctuelles et temporaires (3)	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1
Solde structurel (1-2-3)	-5,1	-5,7	-4,5*	-4,1	-3,7	-3,3

*Note : les chiffres étant arrondis au dixième, il peut en résulter de légers écarts dans le résultat des opérations.
Source : Projet de loi de finances pour 2025, loi de programmation de décembre 2023.*



Source : PLF pour 2025, plan budgétaire et structurel à moyen terme (PSMT) de l'Italie, Insee et Eurostat.

Malgré des soldes publics particulièrement creusés entre 2021 et 2023, le **ratio de la dette publique au PIB** a diminué de 5 points entre 2020 et 2023. Toutefois, **la France est désormais le 3^{ème} pays le plus endetté de la zone €** derrière la Grèce et l'Italie. Selon les prévisions du Gouvernement, **le ratio de la dette au PIB recommencerait à croître fortement en 2024 et 2025**, pour retrouver en 2025 le point haut atteint en 2020 lors de la crise sanitaire à près de 115 points de PIB. **La nouvelle trajectoire d'endettement est ainsi nettement dégradée par rapport au Programme de stabilité d'avril 2024.**

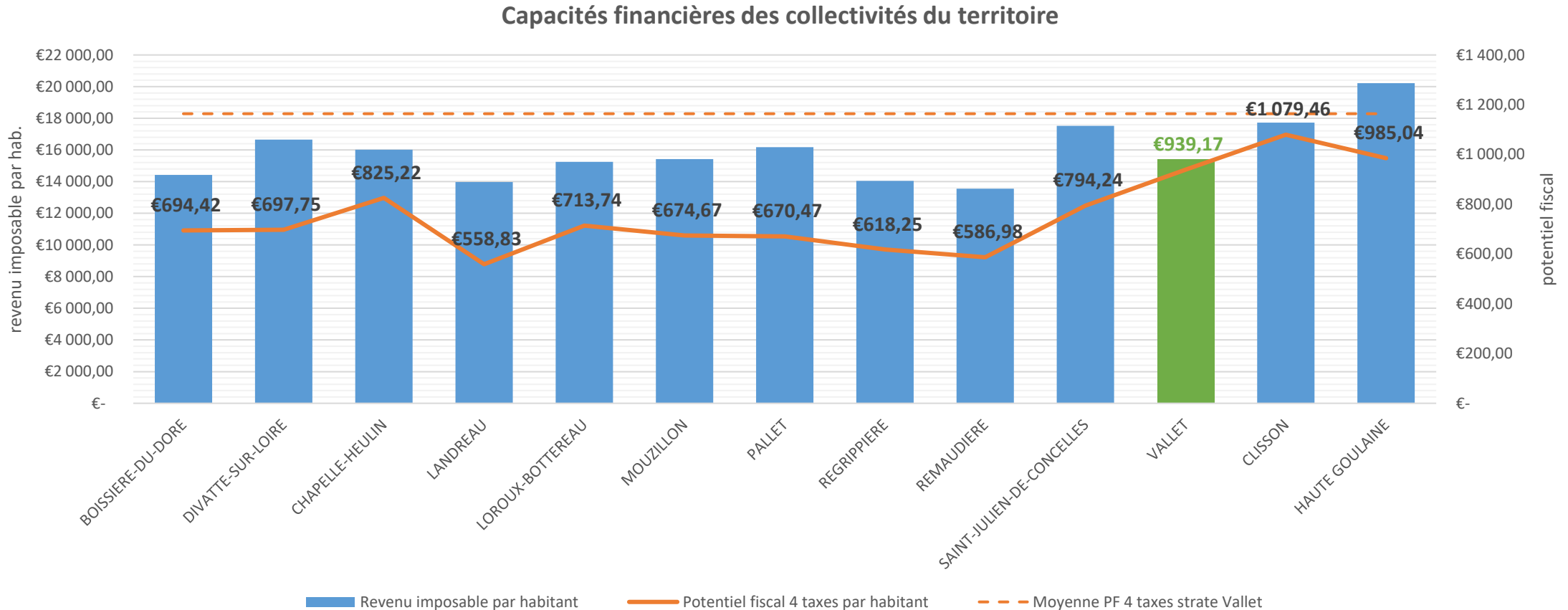
2. Situation inédite : le PLF 2025 n'a pas été adopté en 1^{ère} lecture par l'AN, il est directement transmis au Sénat (texte original) sans examen de la partie « dépense ». Débats jusqu'au 21/12, promulgation le 31 au plus tard.

Le PLF 2025 présenté par le Gouvernement est historique : **il prévoit un effort de 5 milliards d'€ de la part des collectivités** pour aider l'Etat à réduire son déficit à 5% du PIB en 2025. **A ce montant s'ajoute 1,5 Mds € de moins pour le fonds vert.** Jamais l'Etat n'a projeté de prélever autant sur une année.

Les principales propositions du texte initial :

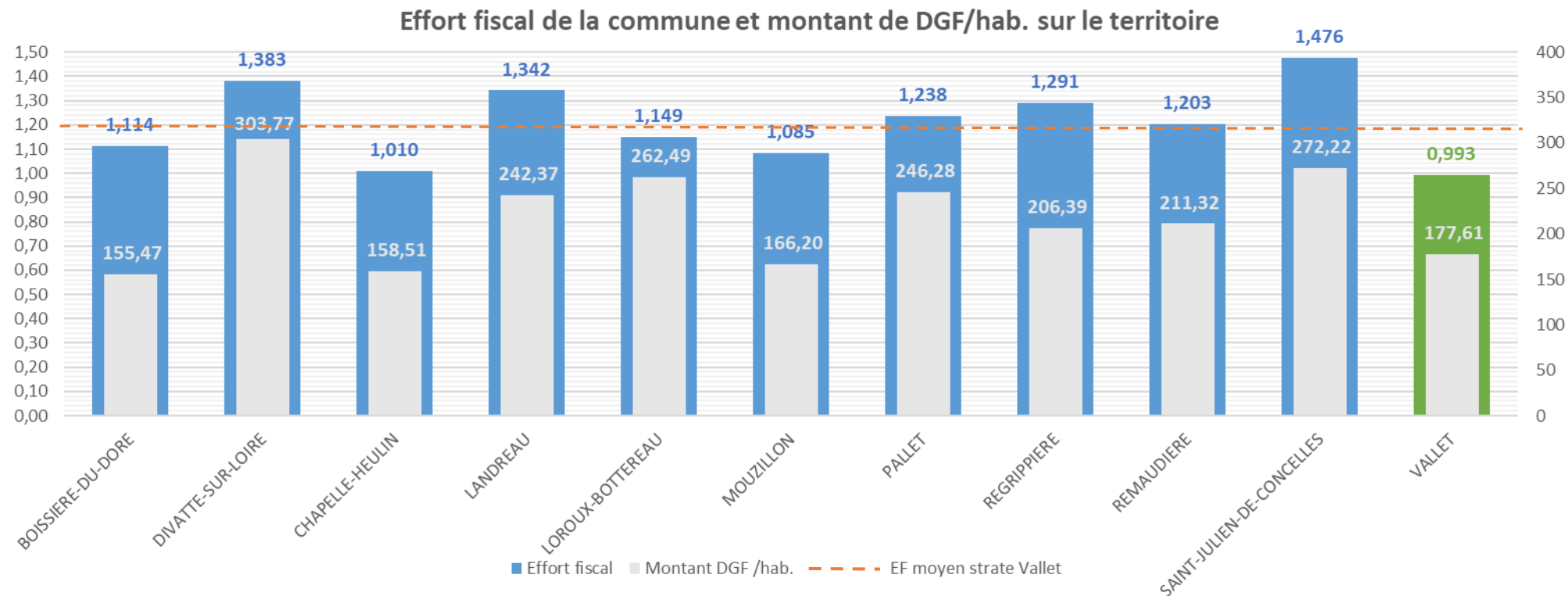
- **Stabilité en valeur du montant de la DGF** après 2 ans d'augmentation légère avec une baisse très importante de la DCRTP et du FDPTP (variables d'ajustement)
- **Baisse du taux de compensation forfaitaire du FCRVA** (14,85% au lieu de 16,404% aujourd'hui), **suppression de l'élargissement du champ d'application** à certaines dépenses de fonctionnement en vigueur depuis l'année dernière
- **Stabilisation en valeur des fractions de TVA affectées aux collectivités territoriales**
- **Instauration et affectation d'un fonds de réserve au profit des collectivités territoriales** : fonds abondé par les prélèvements sur le montant des impositions revenant aux communes, aux départements, aux régions et à leurs établissements publics à fiscalité propre et dont les DRF sont supérieures à 40 M€. Les sommes mises en réserve une année donnée, abondent les trois années suivantes, à hauteur d'un tiers par année, les montants mis en répartition au titre de la péréquation horizontale.

3. Contexte local : une évolution des capacités financières cohérente avec le contexte inflationniste



Par rapport à l'année dernière, le **potentiel fiscal de Vallet conserve la même dynamique (+5,9%) à hauteur de 939 €/hab.** mais **augmente moins vite que la moyenne de la strate qui est en hausse de 8%, à hauteur de 1 164€/hab.** L'évolution des bases à Vallet n'a donc pas bénéficié de la même dynamique que les autres communes de la strate. En revanche, le **revenu imposable par habitant connaît la même dynamique à Vallet que sur l'ensemble du territoire de la CCSL (+6%).** A Vallet, il se situe dans la moyenne des communes de la CCSL à hauteur de 15 400 € /hab.

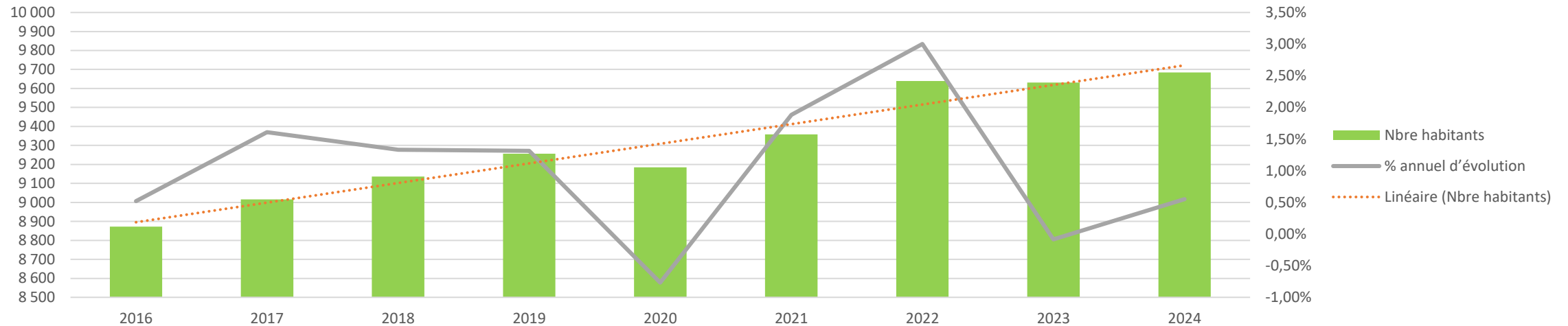
3. Contexte local : zoom sur l'effort fiscal



En matière de fiscalité locale, il est intéressant d'examiner un autre indicateur : l'effort fiscal. En effet, **l'effort fiscal de la commune permet de mesurer la pression fiscale exercée sur le territoire de celle-ci**. Il est constitué du rapport entre les produits fiscaux et les bases brutes de fiscalité de la collectivité. **A Vallet, la pression fiscale exercée sur les ménages est très faible**, que ce soit au regard des autres communes de la CCSL (18% moins élevée) ou des autres communes de la même strate que Vallet (16% moins élevée). A noter que **plus la pression fiscale est élevée, plus l'Etat octroie de dotations**. La logique est en effet de favoriser les territoires qui, malgré une pression fiscale supérieure à la moyenne, peinent toujours à dégager des recettes dynamiques. Ainsi, si l'effort fiscal est inférieur à 1 (comme à Vallet), le territoire dispose, selon l'Etat, encore d'une marge de manœuvre fiscale avant de bénéficier d'une ressource de péréquation.

4. Le contexte valletais : la population, une donnée cruciale pour la détermination du niveau des ressources futures de la ville

Evolution de la population 2016-2024



	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Population municipale	8 625	8 722	8 838	8 953	9 015	9 182	9 460	9 412	9 468
Population comptée à part	248	294	298	303	170	176	179	219	216
Population totale	8 873	9 016	9 136	9 256	9 185	9 358	9 639	9 631	9 684
<i>% annuel d'évolution population totale</i>		+1,6%	+1,3%	+1,3%	-0,8%	+1,9%	+3,0%	-0,1%	+0,6%

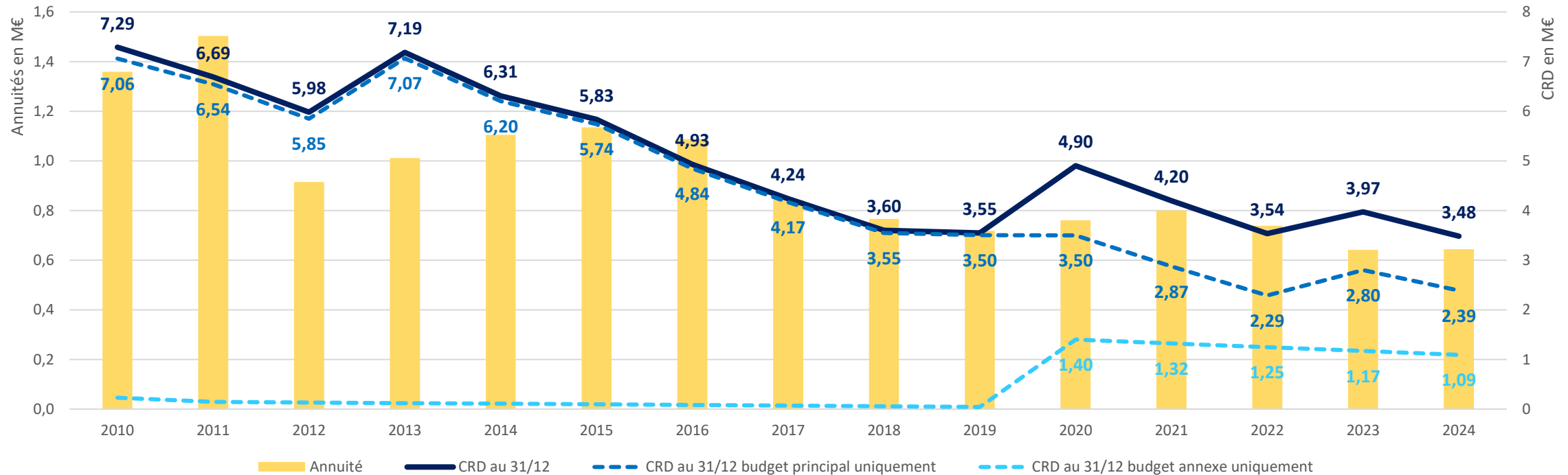


Zoom sur l'impact du passage aux 10 000 habitants :

Au regard de l'évolution de sa population, la ville pourrait atteindre le cap des 10 000 habitants (/!\ *en population DGF*) dès 2026 voire 2027. Principale conséquence : perte de la DSR (+ d'1M€), éventuellement remplacée par la DSU (mais à un niveau bien plus faible, estimé autour de 100 k€ avec les données actuelles). Impact également pour La Chapelle-Heulin et Le Pallet : perte de la fraction bourg-centre de la DSR (+ 200 k€ chacune), sans compensation possible.

4. Le contexte financier de Vallet : une dette maîtrisée et soutenable pour réaliser les projets du mandat

Evolution de la dette consolidée (Champilambart + budget principal) 2010-2023



En 2024, aucun emprunt n'a été mobilisé sur le budget principal et sur le budget annexe de l'espace culturel. **En 2025, un emprunt pourrait être mobilisé afin de financer une partie des travaux d'extension et de réhabilitation du complexe sportif des Dorices** (démarrage des travaux à l'automne 2025). Ce projet, estimé à 5,5 M€ TTC (travaux) sera également financé par des subventions et participations diverses (FNADT, fonds de concours CCSL...) ainsi qu'une partie d'autofinancement. Le plan de financement définitif pourra être établi au 2nd trimestre 2025.

4. Le contexte financier de Vallet : une dette maîtrisée et soutenable pour réaliser les projets du mandat

Caractéristique de la dette totale par budget au 1^{er} janvier 2025

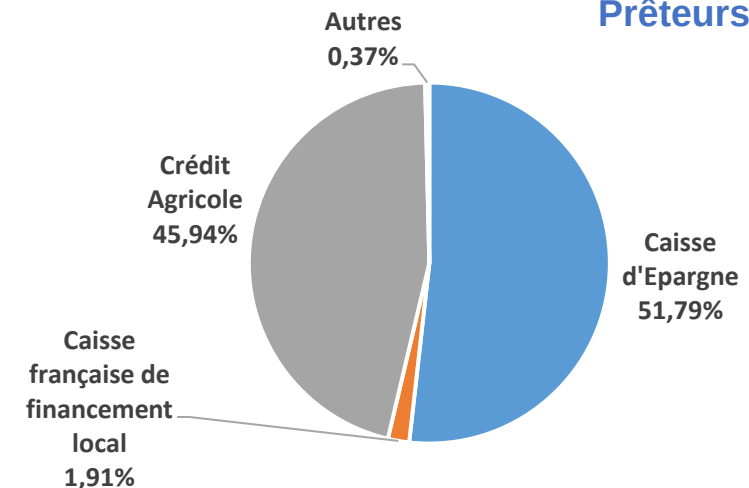
	Budget Principal	Espace culturel	Dette totale
Capital restant dû au 01/01/2025	2 389 759,33 €	1 093 333,15 €	3 483 092,48 €
Nombre de prêts	10	2	12
Taux actuariel	2,48%	1,00%	2,02%
Durée résiduelle moyenne (en année)	11 ans 5 mois	15 ans 3 mois	12 ans 7 mois
Ratios de structure			
Endettement par habitant	247 €	112,90 €	359,67 €
Capacité de remboursement*	25,21%	95,29%	32,78%
Dette sur CAF en années*	2,27	7,49	2,90

*basée sur le voté 2024

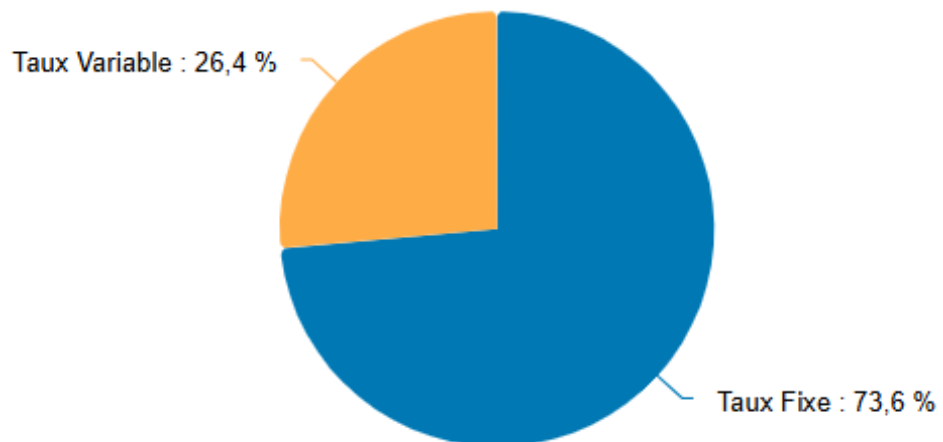
De bons ratios...

...et une dette saine et peu risquée (le taux variable étant indexé sur le Livret A).

Prêteurs



Types de taux



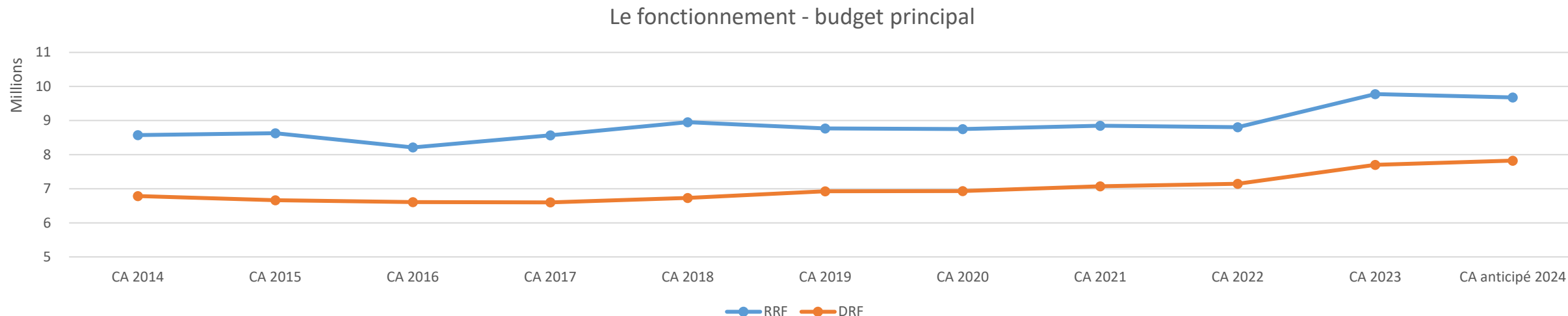
4. Le contexte financier de Vallet : des ratios démontrant globalement une bonne « santé financière » vis-à-vis des communes de sa strate

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	
Recettes réelles de fonctionnement/population	912,00 €	927,00 €	939,00 €	946,00 €	963,00 €	950,00 €	922,00 €	1 033,00 €	↗
<i>Moyenne strate nationale</i>	1 134,00 €	1 126,00 €	1 131,00 €	1 143,00 €	1 160,00 €	1 196,00 €	1 246,00 €	1 307,00 €	↗
Produits des impôts directs/population	395,00 €	401,00 €	403,00 €	414,00 €	432,00 €	423,00 €	433,00 €	468,00 €	↗
<i>Moyenne strate nationale</i>	471,00 €	479,00 €	488,00 €	500,00 €	508,00 €	501,00 €	528,00 €	574,00 €	↗
Dotation globale de fonctionnement / population	144,00 €	160,00 €	162,00 €	164,00 €	143,00 €	144,00 €	137,00 €	139,00 €	↗
<i>Moyenne strate nationale</i>	157,00 €	151,00 €	152,00 €	152,00 €	153,00 €	153,00 €	154,00 €	158,00 €	↗
Dépenses réelles de fonctionnement/population	727,00 €	720,00 €	730,00 €	744,00 €	808,00 €	788,00 €	775,00 €	871,00 €	↗
<i>Moyenne strate nationale</i>	955,00 €	947,00 €	939,00 €	947,00 €	1 014,00 €	1 043,00 €	1 103,00 €	1 163,00 €	↗
Dépenses de personnel / dépenses de fonctionnement	50,30%	52,40%	51,40%	51,90%	52,75%	49,40%	51,93%	50,73%	↘
<i>Moyenne strate nationale</i>	55,00%	56,60%	56,40%	56,50%	57,98%	58,01%	57,54%	56,83%	↘
Dépenses d'équipement brut/population	167,00 €	248,00 €	294,00 €	235,00 €	171,00 €	279,00 €	332,00 €	267,00 €	↘
<i>Moyenne strate nationale</i>	265,00 €	299,00 €	320,00 €	370,00 €	309,00 €	315,00 €	353,00 €	398,00 €	↗
Encours de la dette/population	546,00 €	462,00 €	388,16 €	379,00 €	381,00 €	307,00 €	238,00 €	291,00 €	↗
<i>Moyenne strate nationale</i>	841,00 €	850,00 €	842,00 €	828,00 €	802,00 €	775,00 €	780,00 €	768,00 €	↘

BUDGET 2025 / LES ORIENTATIONS

A la date du débat d'orientation budgétaire, de nombreuses informations ne sont pas encore connues, notamment les résultats de 2024 et les dispositions définitives de la loi de finances. Des modifications des prévisions données dans ce document pourront donc intervenir avant le vote du budget primitif pour 2025.

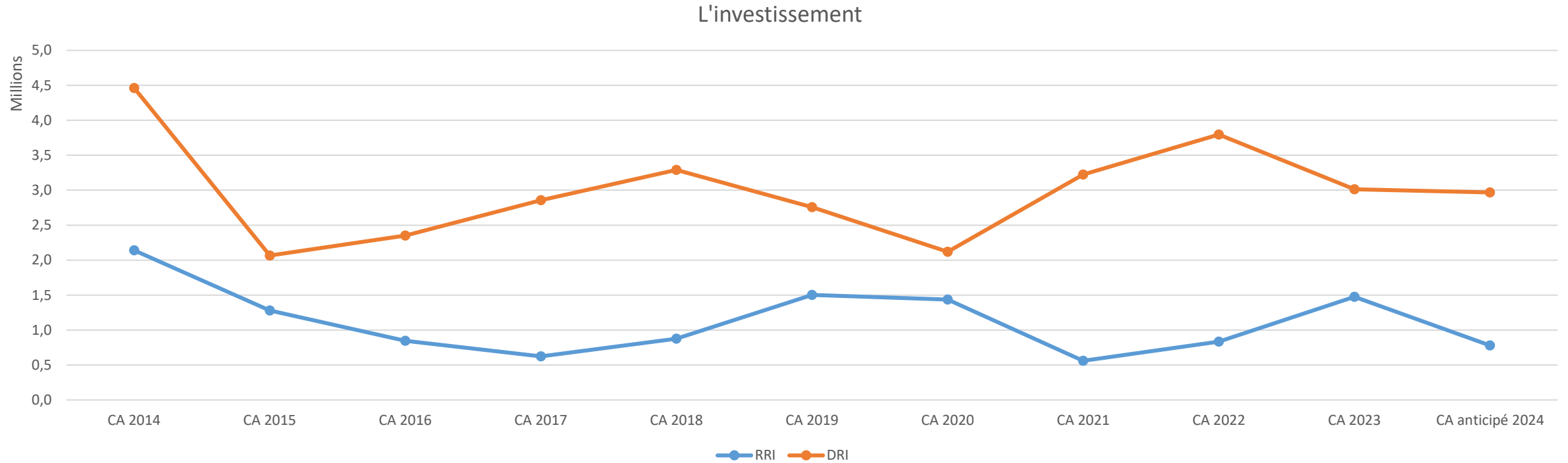
1. Vue synthétique des dépenses et des recettes réelles depuis 2014



Comme le montre le graphique, **l'autofinancement** dégagé par la section de fonctionnement se réduirait légèrement en 2024 (10% en moins sous l'effet de l'inflation principalement et de recettes exceptionnelles perçues en 2023).

Au des incertitudes concernant les décisions nationales vis-à-vis des finances locales, **le projet de BP 2025 se montre volontariste en matière de maîtrise des dépenses avec une augmentation limitée à +2,3% et un autofinancement prévisionnel de 990 k€ permettant de garder des marges de manœuvre suffisantes pour poursuivre les projets en investissement.** Concernant le budget annexe de l'espace culturel, les dépenses réelles de fonctionnement devrait être à hauteur de 953 k€ (subvention d'équilibre de 528 k€). Pour 2025, retour à une saison classique qui pourrait malheureusement être impactée par les décisions des collectivités partenaires historiques de l'espace culturel en matière de subventions. Concernant le budget annexe de la ZAC St Christophe, les DRF devraient s'élever à 140 k€. Les seuls travaux prévus pour 2025 sont la démolition de l'ancien CTM suivie des fouilles archéologiques sur ce secteur. La vente des lots restant disponibles représente une recette potentielle de 873 k€.

1. Vue synthétique des dépenses et des recettes réelles depuis 2014



Après une stabilisation du niveau d'investissement en 2023 et 2024, les dépenses devraient voir leur niveau augmenter en 2025 au regard des prochains travaux d'extension et de réhabilitation du complexe sportif des Dorices, travaux qui devraient s'étaler sur 3 ans afin de permettre aux associations utilisatrices de poursuivre leur activité.

Le prévisionnel 2025 est d'environ 4 M€ de dépenses sur le budget principal. Sur le budget annexe de l'espace culturel, 100 k€ sont prévus (relamping principalement) ainsi que 907 k€ sur le budget annexe de la ZAC St Christophe (remboursement d'emprunt principalement, au gré des ventes de lots).

2. Fonctionnement : recettes fiscales, une dynamique qui ralentit avec la baisse de l'inflation

Les hypothèses appliquées pour le BP 2025 prennent en compte une dynamique moindre pour les bases par rapport à l'année 2024, année exceptionnelle au regard de l'inflation (+7,1%). Le calcul de l'évolution des bases, inscrit dans la loi depuis 2019 et basé sur l'indice des prix à la consommation, n'a pas été remis en cause lors des discussions du PLF 2025.

Depuis 2021, la commune ne perçoit plus la taxe d'habitation sur les résidences principales. Elle perçoit en compensation la part départementale de TFPB ainsi qu'un coefficient correcteur. Depuis 2023, la ville perçoit toutefois le produit de la taxe d'habitation sur les logements vacants, votée en avril 2021.

En 2025, comme les années précédentes, **pas de revalorisation des taux d'imposition à Vallet**. Le taux de foncier bâti est égal au taux appliqué par le département (15%) et par la commune (18,22%).

Au regard de la dynamique des bases attendue (en recul toutefois par rapport à 2024 sous l'effet de l'inflation), **le produit fiscal prévisionnel 2025 sera donc en augmentation** par rapport à 2024 :
+3,1 % soit +156 k€

	Taux	Produit 2024 prévisionnel	Estimation produit 2025
Taxe sur le foncier bâti	33,22%	4 039 220 €	4 180 000 €
Taxe sur le foncier non bâti	46,27%	316 163 €	320 000 €
Allocations compensatrices		308 235 €	314 000 €
Versement coeff. correcteur suite suppression TH sur résidences principales		270 205 €	275 000 €
TH résidences secondaires + logements vacants	14,02%	55 828 €	57 000 €
TOTAL PRODUIT		4 989 651 €	5 146 000 €

2. Fonctionnement – les autres recettes : peu de visibilité sur le montant de la DGF, dotation majeure de l'Etat

DGF

(dotation globale de fonctionnement)

1 566 200 €

- **La dotation forfaitaire** : stable à hauteur de 680 k€
- **La dotation de solidarité rurale** : Vallet est de nouveau bénéficiaire de la fraction cible depuis 2024 et conserve les parts bourg-centre et péréquation. L'hypothèse la plus défavorable est proposée (avec garantie de sortie), 886 k€.
- **La dotation nationale de péréquation** : Vallet ne remplit plus les critères depuis 2022, prévision à 0€.

AC

(attribution de compensation)

1 130 117 €

- AC revue à la hausse suite au départ de la ville du service commun informatique à compter du 1^{er} juillet 2025.

FPIC

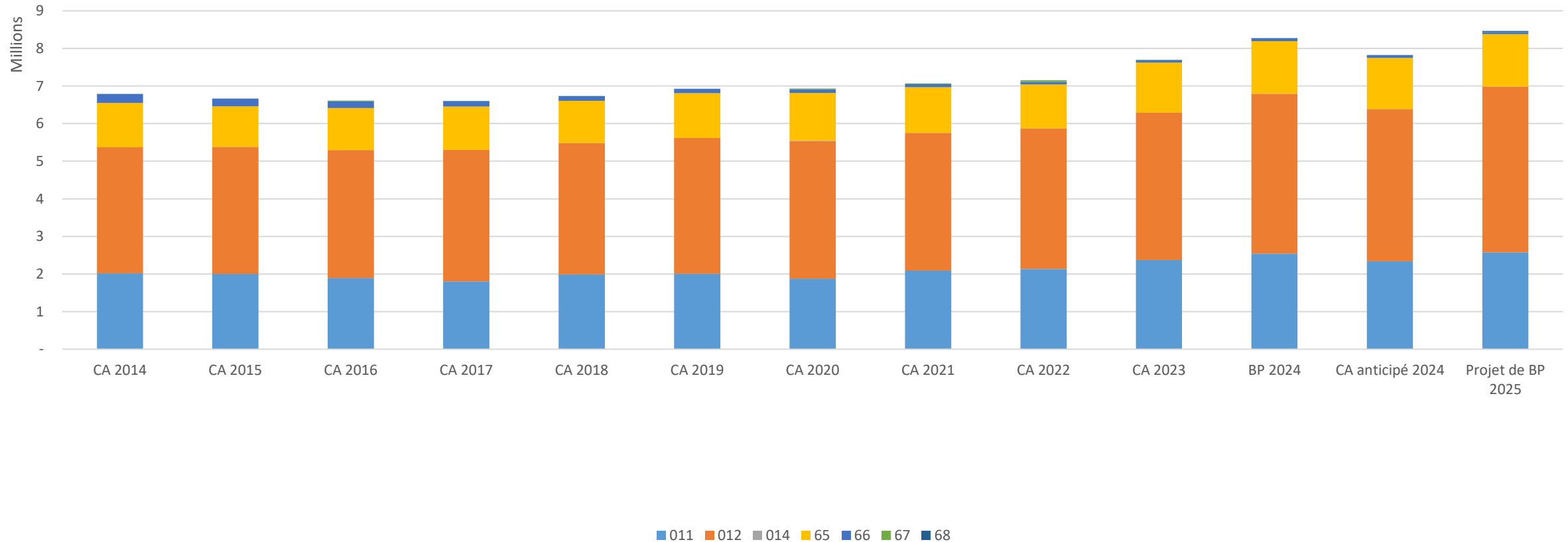
(fonds de péréquation intercommunal)

120 000 €

- Prévision identique à 2024.

2. Fonctionnement : des dépenses réelles impactées principalement par l'inflation projetée pour 2025 grâce aux efforts d'optimisation proposés (+2,3% par rapport au BP 2024)

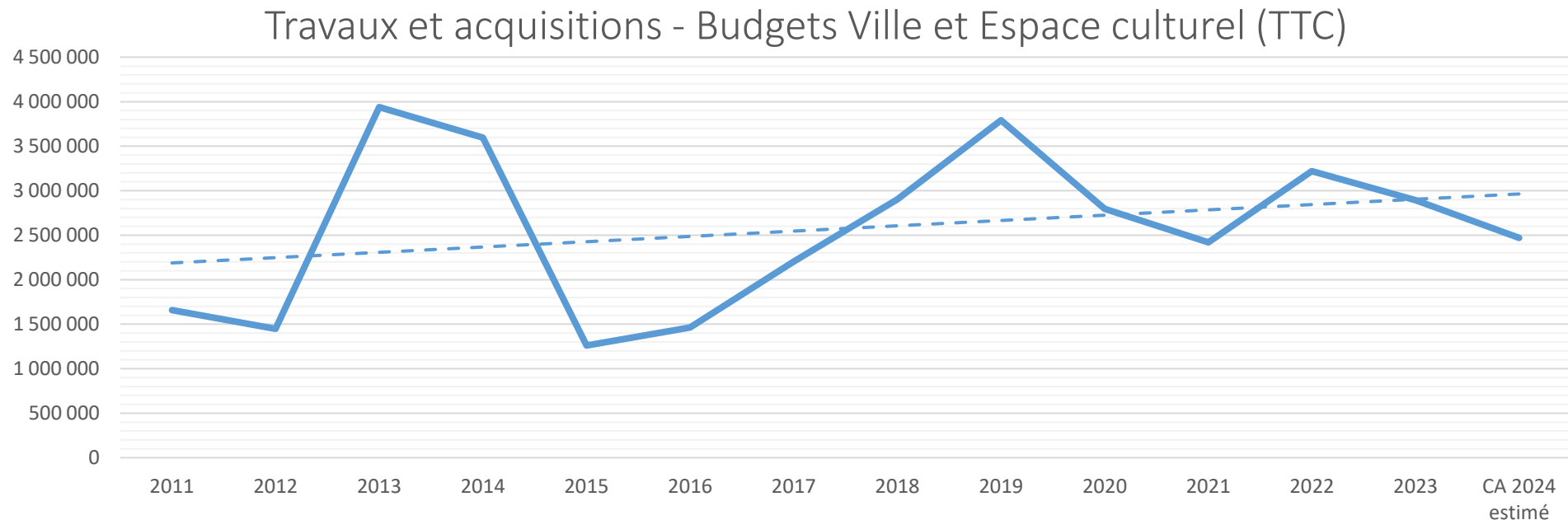
Les dépenses de fonctionnement



2. Fonctionnement : les principales évolutions envisagées pour 2025

- ▶ **des charges à caractère général qui progressent de +1,2% (+31 k€)** par rapport au BP 2024 :
 - Des dépenses d'énergie à un niveau encore élevé en 2025 (350 k€ soit +40 k€ par rapport au BP 2024)
 - Des dépenses d'entretien (bâtiments, voirie) qui reviennent à un niveau plus habituel (192 k€ soit -65 k€)
 - Des dépenses d'assurance en nette augmentation (exemple : +70% contrat dommages aux biens) et dommage-ouvrage prévue pour les travaux du complexe sportif des Dorices (169 k€ soit +71 k€)
 - Des dépenses en matière de formation ajustées aux montants réalisés passés (-15 k€)
- ▶ **+3,7% pour les charges de personnel (+157 k€)**, outre l'impact des départs/arrivées : prévoyance (+40 k€), revalorisation de l'IFSE (+7 k€) et revalorisation du SMIC (+2% novembre 2024, +2% prévision 2025)
- ▶ **Stabilité pour les charges de gestion courante (1,4 M€)** : une baisse prévue pour la participation au Champilambart (20 ans CEP Party en 2024 exceptionnels) et une hausse prévue pour la participation versée à l'école Ste Marie
- ▶ **des charges financières en baisse (-14 k€)**
- ▶ **des provisions prévues à la hausse** pour respecter les obligations légales en la matière (contentieux et CET) : +20 k€

3. Investissement - rétrospective des dépenses d'équipement



Les investissements réalisés ces 7 dernières années sont conformes au programme pluriannuel d'investissement

(PPI) de la ville avec **un niveau d'investissement autour de 3 M€ par an**, permettant la réalisation de projets en

faveur de la population tout en assurant leur soutenabilité financière. Les principaux équipements réalisés sont les suivants :

- **Bâtiments** : réaménagement siège CCSL, rénovation énergétique de l'hôtel de ville, boulodrome, acquisition locaux du cinéma, Champilambart/Ecole de musique/Intervalle/Micro-Folie, nouveau CTM, acquisition des modulaires à l'école, acquisition commerce rue des Forges, Clos de la Cour, salles associatives et locaux police municipale, France Services, Ad'AP
- **Espaces publics** : parkings (Dorices, Champilambart, Hôtel de ville), rte d'Ancenis, bd Dejoie, coulée de la Logne, giratoires, voirie rurale, pistes cyclables et cheminements doux, rue de Bazoges, rue d'Anjou, quartier St Christophe
- **Autres équipements** : skate park, pistes BMX, éclairage public, vidéoprotection, jeux Champilambart

3. L'investissement projeté en 2025

Les projets phares de 2025 :



Extension et réhabilitation complexe sportif des Dorices (1,2 M€)



Voirie urbaine (giratoires des Vendanges, de la Loire, de la Cure, av de la Grande Prairie, 345 k€)



Bâtiment de stockage pour les associations (280 k€)



Voirie rurale dont aménagements de pistes cyclables (235 k€)



Rénovation de la couverture de l'Eglise (170 k€)



Renaturation / Végétalisation (167 k€)



Rénovation énergétique des bâtiments (relamping, isolation, etc., 165 k€)

3. Emprunt et dépenses pluriannuelles projetés

Les ressources d'investissement propres ne permettant pas de financer entièrement le programme d'investissement 2025, **un emprunt sera inscrit au budget primitif**. Le volume d'emprunt pourrait être diminué après reprise des résultats de 2024 au moment du vote du compte administratif.

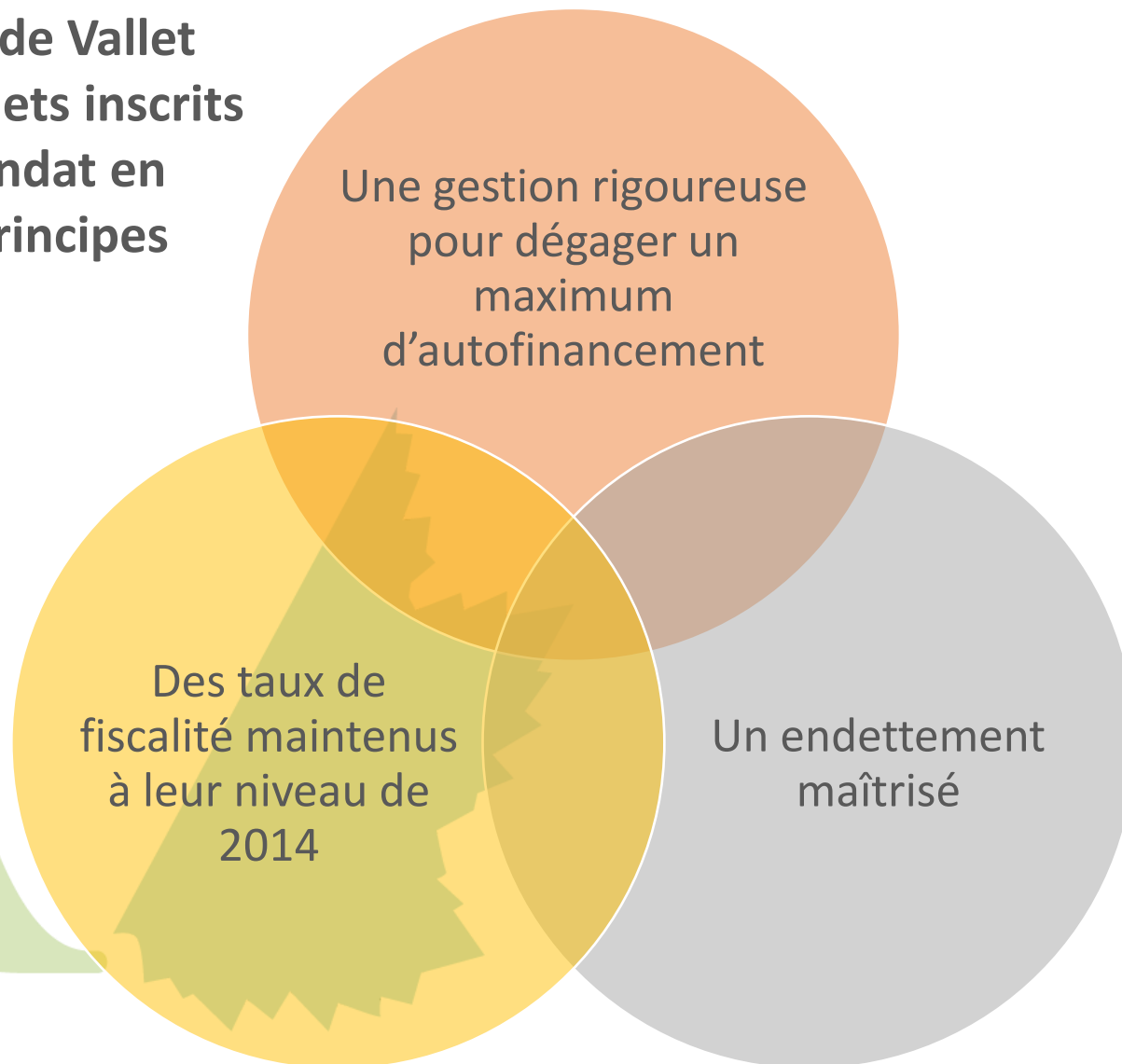
L'objectif est de maîtriser l'endettement à un niveau soutenable.

Concernant le budget pluriannuel, **plusieurs AP** (autorisations de programme en investissement) **ou AE** (autorisations d'engagement en fonctionnement) **devront être clôturées, actualisées ou créées**.

3. Point sur la dette et les dépenses pluriannuelles

	Montant de l'AP/AE	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025 envisagés	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Programmation et concertation Champs Barrés (TTC) AE – A ACTUALISER	240 k€			31,4 k€	98,5 k€	64 k€	25,1 k€	21 k€		
Schéma directeur des eaux pluviales (TTC) AP – A CLÔTURER AU BP 2025	85 k€				85 k€					
Aménagement ZAC St Christophe (HT) AE – A ACTUALISER	2 000 k€	262,2 k€	783,6 k€	169,6 k€	130 k€	90 k€	282,3 k€	282,3 k€		
Aménagement du futur CTM (TTC) AP – A CLÔTURER AU BP ou au BS 2025	2 600 k€	60 k€	1 577 k€	758 k€	30 k€	0 k€	175 k€			
Réfection de l'église (TTC) AP – A ACTUALISER	3 000 k€			33 k€	170 k€	170 k€	680 k€	680 k€	680 k€	587 k€
Extension et réhabilitation du complexe sportif des Dorices (TTC) AP - A ACTUALISER	6 000 k€				500 k€	1 700 k€	3 000 k€	800 k€		
Rénovation énergétique des bâtiments (TTC) AP – A CRÉER AU BP 2025										

En 2025, la ville de Vallet poursuit les projets inscrits au projet de mandat en respectant les principes suivants :



Les recettes perçues par les collectivités territoriales sont de plus en plus dictées par l'Etat. Pour les communes, seul demeure le pouvoir de taux sur les taxes foncières.

Si les recettes diminuent, Vallet devra adapter son niveau de dépenses et dimensionner ainsi les services rendus en fonction de ses moyens.